Rapport d'activité 2022

NOVEMBRE 2022

CDAC
Commission on Dental Accreditation of Canada

CADC
Commission de l'agrément dentaire du Canada

Table des matières

Mission, vision et principes directeurs 4

Mission 4

Vision 4

Principes directeurs 4

Rapport du président 5

Personnel de la CADC et rapport sur les opérations 8

Nouvel organigramme (CADC indépendante) 9

Mise à jour des exigences d'agrément 10

Hygiène dentaire et soins dentaire 10

Dentisterie (DDS/DMD) 10

Visites d'agrément effectuées en 2022 10

DDS/DMD et spécialités dentaires 10

Programmes de formation en hygiène dentaire 11

Programmes de formation en soins dentaire 11

Services dentaires 11

Programmes de résidence dentaire 11

Membres de la Commission et des Comités 12

Commissaires 12

Comité d'examen de l'agrément des programmes de formation en médecine dentaire 12

Comité d'examen de l'agrément des programmes de formation en hygiène buccodentaire 12

Comité d'examen de l'agrément des programmes de soins dentaire 12

Comité d'examen de l'agrément des établissements de santé/des stages 11

Comité de la documentation 11

Comité des nominations 11

Comité des finances 11

Comité directeur pour la révision de la gouvernance 11

Mission, vision et principes directeurs

Mission

La CADC évalue les programmes d'enseignement en santé buccodentaire et les établissements de santé afin de déterminer ceux qui sont admissibles à l'agrément.

Vision

La CADC est un chef de file reconnu à l'échelle mondiale en matière de normes et de procédures d'agrément.

Principes directeurs

- Collaborerons avec l'ensemble des intervenants
- Accueillerons la diversité et l'inclusion
- Ferons preuve d'éthique et serons dignes de confiance
- Agirons avec intégrité
- Innoverons pour atteindre l'excellence

Rapport du président

La période de déclaration de 2022 est totalement inédite dans les 32 années d'histoire de la Commission. Les effets de la pandémie de la COVID-19 ont continué de se faire sentir sur nos activités, et nous avons continué à accomplir l'essentiel de notre travail dans un environnement virtuel. Une fois de plus, nous avons mené un nombre record de visites d'agrément. Et, d'ici la fin de l'année, nous espérons avoir terminé notre transition vers l'indépendance de la CADC, qui disposera d'une nouvelle structure de gouvernance et d'un nouveau modèle de financement.

Merci à vous, Dr Rihal

Toutes les visites d'agrément ont continué à être menées au moyen du Système de compte rendu virtuel provisoire conçu (et soutenu) par l'ancien président de la CADC, le Dr Amarjit Rihal. Grâce à cette technologie, nous avons pu continuer à respecter les normes élevées qui font notre réputation. Malgré la fin de son mandat « prolongé » de président, il a supervisé l'expédition et la réception de l'équipement, s'est chargé de résoudre la plupart des bogues de logiciels et a veillé à la bonne tenue des visites virtuelles. Il s'est avéré une ressource importante pour le Comité directeur pour la révision de la gouvernance dans notre parcours, en compagnie de nombreux intervenants, vers l'atteinte de notre indépendance. Sans ses connaissances de notre histoire, son expertise technique et son engagement indéfectible, nous n'aurions su continuer à poursuivre notre travail à la CADC. Nous lui en sommes éternellement reconnaissants!

Groupe partage sur le modèle d'agrément hybride

À la lumière des résultats d'une évaluation d'assurance qualité du système de compte rendu virtuel provisoire, un groupe partage a été chargé d'étudier la possibilité de créer et d'instaurer un modèle hybride pour les visites d'agréments ultérieures. Nous tenons à remercier les docteurs Mel Schwartz et Blaine Cleghorn, Mme Amilia Peskir et Mme Leslie Riva pour leur apport et leurs idées. Le groupe a examiné le modèle de visite virtuel pour déterminer si des éléments du système de compte rendu virtuel provisoire pouvaient être intégrés à un modèle hybride sans compromettre l'intégrité de la visite et le rapport d'évaluation subséquent. Il s'est également penché sur les économies de coûts qui pourraient être réalisées à l'aide d'un modèle hybride.

Le système offrait de nombreux avantages, y compris l'abolition des déplacements nécessaires pour le personnel et les évaluateurs. Les entrevues sur les cours virtuelles et les entretiens avec les corps professoraux ou les administrateurs des programmes ont bien fonctionné. Pour de nombreux évaluateurs, le plan d'étage de l'établissement assorti d'hyperliens et d'images en 3D agrandissables s'est révélé un attribut positif du système de compte rendu virtuel provisoire. De nombreux répondants au sondage postérieur sur le système de compte rendu virtuel provisoire ont déclaré que cette technologie leur permettait d'avoir une vue complète de tout l'établissement, ce qui n'était pas toujours possible lors de visites en personnes; d'autres trouvaient qu'il était difficile à suivre. Cependant, l'observation des soins clients, l'examen des dossiers des patients et les tribunes destinées

au corps professoral et aux étudiants étaient trois points de l'environnement virtuel qui posaient des défis. Dans ces cas, la capacité du système de compte rendu virtuel provisoire à reproduire la richesse des données recueillies en personne était loin d'être idéale. De plus, les ressources humaines étaient mises à rude épreuve en ce qui a trait à l'expédition et à la réception ainsi qu'à la configuration et à l'utilisation de l'équipement électronique et des logiciels. À cela s'ajoutait le défi de mener des évaluations d'agrément sur plusieurs fuseaux horaires. Par conséquent, il fallait presque le double de ressources humaines pour tenir des visites virtuelles, par rapport aux visites en personne.
Le nombre de membres externes appartenant à l'équipe d'évaluation dépend du type de programme ou d'établissement, mais il est toujours le même pour les visites sur site traditionnelles et les visites menées dans le cadre du système de compte rendu virtuel provisoire. Tenant compte de tout ce qui précède, le groupe partage a conclu que les coûts des RH nécessaires à la gestion des visites virtuelles, jumelés aux défis logistiques qui seraient nécessaires à la gestion d'un modèle hybride, compenseraient probablement toutes les économies de coûts liées aux déplacements et à l'hébergement d'un modèle hybride.

Voici les recommandations du groupe partage :

1. Établir un programme de formation pour les nouveaux évaluateurs et/ou faire participer des évaluateurs d'expérience aux visites sur les lieux. Le personnel devrait ainsi pouvoir se joindre à distance afin d'offrir le soutien nécessaire. Cette approche ne permettrait certes pas de réduire le nombre d'heures requises chaque jour, mais elle permettrait toutefois de réduire considérablement la nécessité de déplacement, ce qui, par le fait même, entraînerait une réduction des dépenses (temps de déplacement et coûts associés). Le personnel de la CADC devrait être présent sur les lieux pour ce qui suit :
    a. Nouveaux programmes/établissements
    b. Programmes/établissements établis pour lesquels le personnel a soulevé des préoccupations lors de visités précédentes ou dans la documentation préalable à l'évaluation.
    c. Les visites d'agréments complètement virtuelles pourraient se limiter aux établissements de santé, car ceux-ci sont souvent agréés par d'autres sources.

2. Fournir un plan d'étage virtuel dans la documentation préalable à l'évaluation, soumise avant la visite. Ce plan réduirait la durée de temps nécessaire à la tenue d'une visite sur place, puisque le ou les évaluateurs sur place n'auraient qu'à se consacrer aux zones qui soulèvent des questions ou des inquiétudes. Cependant, les hyperliens du plan d'étage doivent clairement indiquer le type de pièce (p. ex., salle de traitement fermée, salle de séminaire destinée aux diplômés) et/ou son utilisation. L'équipe d'évaluation pourrait donc les consulter à son propre rythme, avant la visite prévue.

3. Maintenir l'utilisation d'un programme sécurisé en ligne (p. ex., MS Teams) pour le partage et l'édition de documents. Il importe de songer à offrir de la formation aux évaluateurs qui connaissent mal le ou les programmes ou ses fonctions d'édition partagée.

Enjeux concernant les assistants dentaires

L'Association dentaire canadienne et l'Association canadienne des assistant(e)s dentaires ont constaté l'existence d'une crise importante dans la dotation en ressources humaines. En 2019, 36 % des cabinets dentaires avaient des postes d'assistants dentaires à pourvoir. Au cours de la dernière décennie, le ratio de nouveaux assistants dentaires agréés par rapport aux nouveaux dentistes entrant sur le marché du travail a diminué de plus de la moitié. Il est passé de 3:1 à près de 1:1.

Une façon de résoudre cette pénurie consistera à créer un nouveau programme de soins dentaire agréé en ligne et à le promouvoir. On s'attend à ce qu'un tel programme améliore l'accès aux programmes de soins dentaire, particulièrement pour ceux qui vivent dans des régions rurales et éloignées ou qui font déjà partie de la main-d'œuvre non formée du secteur dentaire.

Il importe que la CADC continue de prendre part à ces discussions, car il y aura des incidences sur le niveau d'études et les programmes. Nous soutenons sans réserve ces initiatives, mais nous reconnaissons également qu'il y aura fort probablement une hausse du nombre *de demandes d'inscription et de mise à jour de programmes* ainsi que du nombre de *demandes d'évaluation de nouveaux programmes.* Nous nous attendons à ce que l'année 2023 soit très mouvementée pour le personnel et le Comité d'examen de l'agrément des programmes de soins dentaire.

Transition vers une CADC indépendante

Simultanément aux activités ordinaires, le Comité directeur pour la révision de la gouvernance, présidé par le Dr Arun Misra, a travaillé sans relâche à la conception d'une nouvelle structure de gouvernance et d'un nouveau modèle de financement à l'heure où la CADC cherche à acquérir son indépendance de l'Association dentaire canadienne. Le rapport final et les recommandations seront présentés à l'assemblée annuelle du 14 novembre, aux fins d'approbation par la Commission. En tant que président, je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur ardeur au travail, la créativité dont ils ont fait preuve et leur volonté d'assurer la réussite à long terme de notre organisation. S'ils sont approuvés, l'assemblée annuelle de novembre 2022 sera la dernière pour la Commission sous sa forme actuelle.

Enfin, et au nom de tous les anciens présidents, j'aimerais remercier l'ensemble des membres dévoués de l'équipe d'évaluation provenant des trois professions, les membres et présidents des comités, qui ont volontiers mis temps et expertise au profit de la CADC pour l'aider à remplir son mandat en veillant à l'excellence continue dans la formation des professionnels de la santé buccodentaire au Canada. Merci à notre équipe travaillante, dévouée et hautement professionnelle. C'est grâce à vous que nos activités ont pu se poursuivre. Vos conseils d'expert m'ont été d'une grande utilité tout au long de mon apprentissage. Félicitations à tous!

Personnel de la CADC et rapport sur les opérations

L'année a été bien mouvementée pour notre personnel. Avant 2020, les visites d'agrément étaient terminées au mois de juin. Le personnel avait donc amplement de temps pour préparer les rapports avant les réunions annuelles de la CADC, qui se tenaient en novembre. Compte tenu du temps supplémentaire nécessaire à la tenue des visites virtuelles et du nombre accru de visites à mener, cette année, la dernière visite a eu lieu à la fin de septembre

En plus des activités ordinaires, le personnel a soutenu le Comité directeur pour la révision de la gouvernance de la CADC dans la préparation de 14 présentations auprès d'intervenants et de groupes d'intervenants et de réunions avec ces derniers. De même, il a participé à la rédaction de plusieurs ébauches d'un nouveau modèle de financement et a tenu des rencontres avec l'avocat-conseil pour la création d'ententes de service et sur les actifs, ententes essentielles pour notre transition vers l'indépendance.

Au printemps, nous avons accueilli deux nouveaux membres au sein de notre équipe : Tracy Jean et Yara Ghaddar. Elles se sont avérées très utile à notre équipe! Tracy et Yara participent à toutes les activités d'agrément et à la planification des événements.

En juillet, le président et le personnel ont assisté, en personne, à une session de planification stratégique et de renforcement d'équipe de deux jours. L'effet du nouveau modèle de gouvernance sur les activités futures a été abordé, et une stratégie de communication interne a été mise au point. Dès approbation du budget 2023, nous comptons embaucher un adjoint administratif pour soutenir toutes les activités du conseil d'administration, en plus de soutenir le travail du directeur général et de la directrice des opérations. Un tableau des rapports hiérarchiques opérationnels ainsi que des intitulés de poste et des descriptions des attentes ont été conçus, conformément au nouveau modèle de gouvernance proposé pour la CADC. (Voir ci-dessous.)

Nouvel organigramme (CADC indépendante)

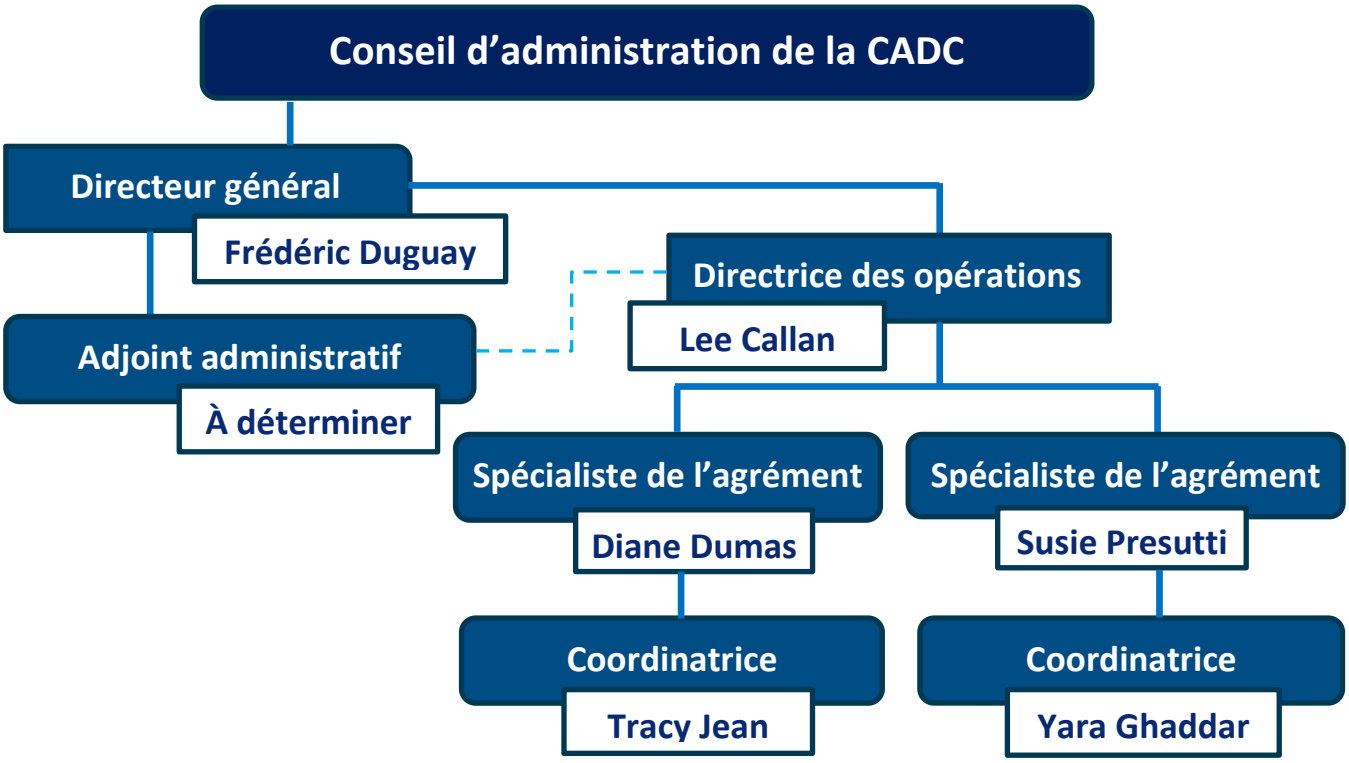

Mise à jour des exigences d'agrément

Hygiène dentaire et soins dentaire

Le groupe partage sur l'examen des exigences d'agrément des programmes de formation en hygiène dentaire et le groupe partage sur l'examen des exigences d'agrément des programmes de formation en soins dentaire, soutenus par le personnel de la CADC, travaillent d'arrache-pied depuis deux ans à l'examen et la mise à jour des exigences d'agrément.

Plusieurs rencontres des groupes partages ont eu lieu, et nous entrons maintenant dans les dernières phases du processus d'examen.

Les exigences d'agréments mises à jour qui ont été proposées seront examinées une dernière fois par les groupes partages avant d'être soumises aux communautés d'intérêts dans le but de recueillir leurs commentaires. Comme cette étape se produira en 2023, au sein de la nouvelle structure de la CADC, les commentaires reçus seront examinés par le nouveau Comité d'examen des normes de la CADC.

Les nouvelles exigences d'agrément prévoient des libellés relatifs à la sécurité culturelle ainsi qu'à l'équité, la diversité et l'inclusion.

Les exigences d'agrément revues pour les programmes d'hygiène dentaire et de soins dentaire devraient entrer en vigueur le 1er janvier 2024.

Dentisterie (DDS/DMD)

Le processus d'examen et de mise à jour des exigences d'agrément du Doctorat en chirurgie dentaire (DDS) et du Doctorat en médecine dentaire (DMD) commencera en 2023.

Visites d'agrément effectuées en 2022

DDS/DMD et spécialités dentaires

Université du Manitoba

- DMD
- Chirurgie buccale et maxillo-faciale
- Orthodontie
- Parodontie

Programmes de formation en hygiène dentaire

Université du Manitoba
Collège Algonquin
Collège Boréal
College of New Caledonia
Canadian National Institute of Health
La Cité
Oulton College
Vancouver Community College

Programmes de formation en soins dentaire

CBBC Career College
CBBC Career College – Programme de formation à distance *(NOUVEAU)*
CDI College – Calgary
CDI College – Edmonton
College of the Rockies
Durham College *(visite d'agrément limitée)*
KDM Dental College – Calgary
KDM Dental College – Edmonton
Risio Institute for Digital Dental Education – Programme de formation à distance *(NOUVEAU)*
Sprott Shaw College *(NOUVEAU)*
Université de Saskatchewan
Oulton College
Vancouver Community College
Vancouver Community College – Programme de formation à distance

Services dentaires

Office régional de la santé de l'Est
Centre des sciences de la santé Sunnybrook

Programmes de résidence dentaire

Centre des sciences de la santé Sunnybrook
Université Laval

Membres de la Commission et des Comités

Commissaires

Dre Debora Matthews, présidente
Mme Sina Allegro-Sacco
Dr Ross Anderson
Dre Nancy Auyeung
Dre Arlynn Brodie
Dr Blaine Cleghorn
Mme Caroline Daoust
Dr Peter Doig
Mme Dorothy Dziunikowski
Dr Christopher Fennell
Dr Paul Major
Mme Alicia Marshall
Mme Amilia Peskir
Dr James Posluns
Dr James Richardson
Dr Amarjit Rihal
Mme Leslie Riva
Dr Mel Schwartz
Mme Alexandra Sheppard
Mme April Slotsve
Mme Diane Thériault

Comité d'examen de l'agrément des programmes de formation en médecine dentaire

Dr Peter Doig, président
Dre Nancy Auyeung
Dr Blaine Cleghorn
Mme Caroline Daoust
Dr Christopher Fennell
Dr Paul Major
Dre Debora Matthews
Dr James Posluns
Dr James Richardson
Dr Amarjit Rihal

Comité d'examen de l'agrément des programmes de formation en hygiène buccodentaire

Mme Alexandra Sheppard, présidente
Dre Arlynn Brodie
Mme Saadia Choudhry
Mme Kim Haslam
Mme Dorothy Dziunikowski
Dre Christina Heidinger
Mme Breanne Moran
Mme Amilia Peskir
Mme Diane Thériault

Comité d'examen de l'agrément des programmes de soins dentaire

Mme Leslie Riva, présidente
Mme Sina Allegro-Sacco
Dre Patricia Allewell
Mme Robyn Brown
Mme Tina Brenton
Mme Alicia Marshall
Mme Robin McKay Ganshorn
Mme April Slotsve

Comité d'examen de l'agrément des établissements de santé/des stages

Dr Mel Schwartz, président
Dr Ross Anderson
Dr Constantine Batsos
Prof. Mary Bertone
Dr Chris Lee
Dre Veenu Mittal
Dre Erin Watson

Comité de la documentation

Dr James Richardson, président
Dr Craig Fedorowich
Dre Susan Sutherland
Mme Jennifer Tewes

Comité des nominations

Dr Mel Schwartz, président
Mme Amilia Peskir
Dr Amarjit Rihal

Comité des finances

Mme Diane Thériault, présidente
Dre Nancy Auyeung
Dr Chris Lee
Dre Debora Matthews
Mme April Slotsve

Comité directeur pour la révision de la gouvernance

Dr Arun Misra, président – Organismes de réglementation en soins dentaire canadiens
Mme Caroline Daoust – Fédération canadienne des organismes de réglementation dentaire
Dr Christopher Fennell – membre du public
Dr Jim Lai – Association des facultés dentaires du Canada
Mme Diane Thériault – Fédération des organismes de réglementation de l'hygiène buccodentaire
Mme Susan vander Heide – Bureau national d'examen de soins dentaire
Dre Debora Matthews (membre sans droit de vote) – présidente de la CADC
Dr Amarjit Rihal (membre sans droit de votre) – ancien président de la CADC
M. Frédéric Duguay (membre sans droit de vote) – administrateur de la CADC